



## Dispositions financières Côte d'Azur 2017/2018

<b><u>COTISATION REGIONALE</u></b>	
Fédéral.....	18C
Régional jeunes ou seniors.....	18C
Départemental.....	C
<b><u>ENGAGEMENT EN CHAMPIONNAT REGIONAL</u></b>	
Senior.....	18C
Jeunes (U13 à U20).....	8C
<b><u>COUPE PACA SENIOR</u></b>	
Engagement.....	C
Forfait.....	1 10C
<b><u>FORFAIT</u></b>	
Simple catégorie senior ou autres catégories.....	30C
Général en cours de saison catégorie senior ou autres catégories.....	30C
<b><u>PENALITES FINANCIERES</u></b>	
Liste des joueurs brûlés non parvenue avant la 1ère journée de championnat (joueurs qualifiés).....	12C
Liste des joueurs brûlés non parvenue avant 4ème journée (cumulative).....	24C
<b>Absence de licence (applicable un mois calendaire après la date de qualification) :</b>	
Senior - U20 - U17.....	3C
U15 - U13.....	18
Refus d'effectuer les dernières rencontres d'un championnat.....	10C
Non respect du statut de l'entraîneur.....	13C
Non utilisation de E-Marque dans les divisions imposées .....	75
E-Marque non parvenue dans les délais .....	6C
Non enregistrement des résultats sur FBI .....	3C
Non réponse sous un délai de 10 jours à une demande de dérogation informatique.....	4C
Deuxième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport.....	5C
Troisième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport.....	7C
Faute technique et/ou disqualifiante supplémentaire sans rapport à partir de la 4ème.....	10C
Faute disqualifiante avec rapport.....	12C
Absence délégué de club licencié et majeur de club recevant .....	10C
Dérogation horaires, de dates et ou lieux hors delais ( J-15 jours) .....	4C
<b><u>ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE PACA</u></b>	
Absence d'un groupement sportif disputant un championnat :	
Fédéral.....	40C
Régional.....	20C
Départemental.....	10C
<b><u>REMBOURSEMENT A LA LIGUE PACA</u></b>	
Ouverture de tout dossier de discipline.....	30C
Indemnité kilométrique.....	C
<b><u>RECLAMATION A LA LIGUE PACA</u></b>	
Règlement fédéral	
<b><u>RECLAMATION A LA FEDERATION</u></b>	
Règlement fédéral	
<b><u>APPEL A LA CHAMBRE D'APPEL</u></b>	
Cautionnement d'appel disciplinaire (article 637 des RG).....	31C
Appel abusif.....	25C
Appel d'une décision administrative (article 915 des RG).....	375
<b><u>DEMANDE DE DELEGUE PAR UNE ASSOCIATION ET DESIGNATION EVALUATEUR</u></b>	
Un délégué demandé par un groupement sportif appliquera pour son remboursement la formule suivante :	
Indemnité kilométrique.....	C
Indemnité Evaluator.....	25
<b><u>BAREME REGIONAL DES ARBITRES</u></b>	
Les arbitres sont défrayés directement par virement périodique de la caisse de péréquation en fonction du barème suivant :	
( Montant kilométrique x nbre km aller et retour ) + indemnité de rencontre	
Indemnité kilométrique.....	C
Indemnité de rencontre (montant fixé par la Fédération Française de Basket Ball) :	
Senior.....	32
U20, U17, U15, U13.....	25



## Dispositions financières Côte d'Azur 2017/2018

### **PARTICIPATION AUX STAGES DE FORMATION**

Stage arbitres.....	5C
Formation au Présentiel 1 du CQP hébergement et jury inclus.....	50C
Formation Présentiel 1 du CQP avec prise en charge par un OPCA .....	85C
Formation au Présentiel 2 ou 3 du CQP jury inclus (hors hébergement).....	50C
Formation au Présentiel 2 ou 3 du CQP jury inclus (hors hébergement) avec prise en charge OPCA.....	85C
Inscription Jury seul sans formation au Présentiel 1 ou 2 ou 3 du CQP.....	25C
Revalidation entraîneur régional (la journée officielle).....	9C
Revalidation Arbitres (la journée officielle) repas compris.....	5C
Revalidation OTM (la journée officielle) repas compris.....	5C
Rattrapage revalidation entraîneur régional (2 jours).....	13C
Rattrapage revalidation Arbitres .....	13C
Rattrapage revalidation OTM.....	3C
Aucun remboursement de stage si annulation 10 jours avant le début du stage	

### **INDEMNITES DES CADRES (hors CTS, CTF et Salariés)**

La journée.....	6C
La demi-journée.....	3C

### **PARTICIPATION MENSUELLE DES FAMILLES AU POLE ESPOIRS BASKET (sur 10 mois)**

Interne.....	33C
Externe (repas du midi facturation en plus ) .....	10C